

<https://maternelle27.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article721>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Maternelle 27



Les talents de la maternelle 2024

- Circonscription préélémentaire - Evènements -



**LES TALENTS
DE LA MATERNELLE**



Date de mise en ligne : jeudi 1er février 2024

Copyright © Site départemental Maternelle 27 - Tous droits réservés

Cette année encore, la mission Maternelle27 propose de renouer avec **LES TALENTS DE LA MATERNELLE**. Cette action départementale réunissant les écoles maternelles de l'Eure se déroulera du **lundi 25 mars au vendredi 5 avril 2024**.

L'enjeu de ces deux semaines est de faire connaître l'école maternelle, mettre à l'honneur ses spécificités, les apprentissages qui y sont réalisés, et le lien avec ses partenaires !

Bougeons ensemble !



Télécharger l'affiche ici [Document en téléchargement](#)

La mise en œuvre

- Accueillir les familles et les partenaires afin de donner à voir la réalité d'une école ou d'une classe de maternelle.
- Communiquer en utilisant différents médias.
- Informer sur différents thèmes liés à l'éducation et aux apprentissages (réunions, films, mini conférences et débats, etc.).
- Associer les élèves à la préparation de cet événement (affiches, invitations, chorale, spectacle, exposition).
- Montrer l'ordinaire, l'insolite, le singulier l'extraordinaire
- Avant/pendant/après la classe.
- Des actions et des productions (d'école, de classe, d'élèves).
- Des actions en direction des parents ou des partenaires.

- La communication avant, pendant et après la semaine des maternelles (web radio avec Canopé).

Répertoire des actions possibles

Actions dans les écoles :

- Expositions autour de la thématique retenue.
- Organisation de rencontres à l'école (soirée « sportive », café des parents...).
- Rencontres sportives.
- Rencontres chorales.
- Valorisation des apprentissages de l'école maternelle.
- Présentation du dispositif « accueil et scolarisation des enfants de moins de 3 ans » auprès des partenaires (familles, élus, crèche...).
- Exposition, présentation des travaux d'enfants dans tous les domaines d'apprentissage.
- Invitation des enseignants d'élémentaire, du collège.
- Diaporamas commentés, temps de classe filmés.
- Discussions, débats avec les parents.
- Soirées thématiques avec l'aide des partenaires (éducateur sportif, infirmière, PMI, plasticienne, diététicienne)
pour parler des besoins des enfants.
- Portes ouvertes d'écoles et ouverture des classes aux parents sur des temps d'apprentissage (observation, participation).
- Diffusion et présentation de l'affiche.
- Information lors des Conseils d'école.
- Autres.

Actions hors de l'école :

- Contacts locaux avec les partenaires : parents d'élèves, OCCE, DDEN, FNAREN, USEP...
- Expositions d'œuvres d'élèves dans des lieux publics.
- Rencontres avec les élus.

Actions de médiatisation :

- Rencontre avec des journalistes locaux.
- Réaliser un film sur une journée à l'école : des témoignages d'enseignants, d'enfants, de parents.
- Communiqués dans la presse écrite.
- Communiqués à la télévision régionale.
- Inviter les parents en tant qu'observateurs ou participants.
- Associer les ATSEM, AVS, et les partenaires (exemple : continuité projet scolaire et périscolaire).
- Présenter des vidéos à l'entrée de l'école (hall) toute la semaine en continu
- Distinguer les projets qui montrent l'ordinaire de ce qui s'inscrivent le thème proposé « bougeons ensemble ».

Partenaires envisagés

Parents, élus, Conseil départemental, PMI, AGEEM, USEP, ESPE, REAAP, CDIFF, OCCE, CREFOR, Canopé.

Partenaires financiers possibles

MAE, MAIF, MGEN, CAF, CASDEN, GMF, Crédit mutuel des fonctionnaires.

Memento

1- Fin février

- Communication par la note hebdo et sur le portail métier, envoi à toutes les écoles maternelles et primaires.

2- Lien avec les circonscriptions

- Inscription sur le lien ci-dessous entre le 19 février et le 18 mars 2024.
- Application des mesures vigipirate en cours pour l'accueil du public
- Il est conseillé d'utiliser l'application "sortie-sco" pour y indiquer vos manifestations.
- Etablir un échéancier pour les visites et la valorisation des actions.
- Pour les prises de photos, vidéos et leur diffusion, faire signer une autorisation pour les images et vidéos.
- Accompagnement des équipes si besoin.

3- Remontées des productions vers le site Maternelle 27

[Pour adresser vos productions](#)

Inscription en ligne

Veillez remplir le formulaire en cliquant sur ce lien - [Formulaire en ligne](#).

Autorisations

Enfin, vous trouverez en téléchargement, les documents pour obtenir les différentes autorisations :

- Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix (très jeune enfant) - [Document en téléchargement](#).
- Autorisation d'utilisation de photographies et de travaux d'élèves réalisés dans le cadre d'un site web ou d'un blog de classe - [Document en téléchargement](#).